

TARIFS INSCRIPTION

SAISON 2019 - 2020

	DROIT ENTRÉE ⁽¹⁾	COTISATION		Licence FFN	TOTAL à payer		PAIEMENT ECHELONNÉ (hors ANCV)			Cotisation après réduction		
		statutaire ⁽²⁾	sportive			ANCV						
Apprentissage Formation	Vélizienne ⁽³⁾ et assimilée Vélizienne ⁽⁴⁾ Extra-muros renouvelantes	0 €	174 €	320 €	22 €	516 €	529 €	258 €		258 €	401 €	
								172 €	172 €			172 €
	Extra-muros première inscription	45 €				561 €	575 €	281 €		280 €	446 €	
								187 €	187 €	187 €		
COMPETITION (FINA / Challenge)	10 ans et moins (2010 et après)											
	Vélizienne ⁽³⁾ et assimilée Vélizienne ⁽⁴⁾ Extra-muros renouvelantes	0 €	174 €	320 €	34 €	528 €	41 €	264 €		264 €	413 €	
								176 €	176 €			176 €
		Extra-muros première inscription	45 €				573 €	587 €	287 €		286 €	458 €
									191 €	191 €	191 €	
	11 ans et plus (2009 et avant)											
Vélizienne ⁽³⁾ et assimilée Vélizienne ⁽⁴⁾ Extra-muros renouvelantes	0 €	174 €	320 €	50 €	544 €	559 €	272 €		272 €	429 €		
							182 €	181 €			181 €	
	Extra-muros première inscription	45 €			589 €	604 €	295 €		294 €	474 €		
							197 €	196 €	196 €			
LOISIR	15 ans et moins (2005 et après)											
	Vélizienne ⁽³⁾ et assimilée Vélizienne ⁽⁴⁾ Extra-muros renouvelantes	0 €	174 €	320 €	22 €	516 €	529 €	258 €		258 €	401 €	
								172 €	172 €			172 €
		Extra-muros première inscription	45 €				561 €	575 €	281 €		280 €	446 €
									187 €	187 €	187 €	
	16 ans et plus (2004 et avant)											
Vélizienne ⁽³⁾ et assimilée Vélizienne ⁽⁴⁾ Extra-muros renouvelantes	0 €	174 €	320 €	10 €	504 €	517 €	252 €		252 €	389 €		
							168 €	168 €			168 €	
	Extra-muros première inscription	45 €			549 €	563 €	275 €		274 €	434 €		
							183 €	183 €	183 €			

Famille nombreuse⁽⁵⁾ : - 15 € par adhérente
Caution badges d'accès piscine : 2,50 €

(1) Le droit d'entrée est versé la 1ère année et reste acquis sous réserve que l'adhérent acquitte chaque année ses cotisations. Dans le cas contraire, le droit d'entrée est perdu sauf demande préalable de mise en congé pour raison motivée.

(2) La cotisation statutaire est éligible à une réduction d'impôt de 66 %.

(3) L'adhérente ou son représentant légal habite à Vélizy (sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

(4) L'adhérente ou son représentant légal exerce son activité professionnelle à Vélizy (joindre une attestation employeur) / l'adhérente est scolarisée à Vélizy (joindre un certificat de scolarité).

(5) A partir de 2 personnes d'une même famille.